

# % Angles d'Attac

association pour une taxation des  
transactions financières et pour  
l'action citoyenne

Bulletin d'information mensuel  
d'Attac Suisse, Rue des Savoises 15,  
1205 Genève – [www.suisse.attac.org](http://www.suisse.attac.org)

Numéro 78 – mai 2011

## >>> SOMMAIRE >>>

Tunisie : campagne pour l'annulation de la dette – p.1-2

Appel de Dakar contre les accaparements des terres – p.2-3

Pour ceux qui ne savent toujours pas ce qu'est  
la mondialisation : l'exemple de Givaudan – p.4

Bilan de la campagne du "Manifeste fiscal" – p.4-5

Finances publiques:

Lutte des caisses, lutte des classes ? – p.5

Impressum – p.6

Le message des Islandais aux peuples d'Europe :  
ne payez pas pour la finance ! – p.6

Finance Watch sera un contre-pouvoir  
à la finance de marché – p.7

Commission "Économie et Finance" – p.7

Pour la justice, nous sommes des fantômes – p.8

Le féminisme: Ça bouge encore ! – p.8

## >>> Tunisie: campagne pour l'annulation de la dette >>>

*Ben Ali s'est enfui en laissant derrière lui une ardoise assez lourde; notamment une dette extérieure publique de plus de 15'000 millions de dinars. Le peuple tunisien s'est débarrassé de son dictateur, quoi de plus légitime qu'il veuille se débarrasser aussi de la dette qu'il a laissée derrière lui ?*

*Une campagne a été lancée pour demander l'annulation de la dette tunisienne. On peut suivre l'évolution de cette campagne sur le site du CADTM. Quant au texte ci-dessous, il a été repris du site d'Attac Tunisie.*

### L'annulation de la dette risque-t-elle d'aggraver la situation financière de la Tunisie ?

Le dictateur Ben Ali a bénéficié de facilités de crédits de la part de créanciers qui savaient parfaitement à qui ils avaient affaire. Une partie de cette dette a servi à opprimer le peuple tunisien, tandis qu'une autre partie a été détournée par Ben Ali et ses clans. Par conséquent, une dette qui n'a pas servi les intérêts des Tunisiens. Autrement dit, une dette

qu'il est juste de qualifier d'odieuse et qui doit être, de ce fait, répudiée.

La finance internationale ne l'entend toutefois pas de cette oreille. Le déboulonnement du dictateur a été sanctionné par les agences de notation de la Tunisie (R&I, Fitch, Moody's et Standard & Poor's) en baissant sa note ! Le peuple tunisien qui vient de recouvrer sa liberté en chassant son dictateur écope d'une mauvaise note.

Réagissant à cette baisse, certaines personnes, souvent bien intentionnées, ont tiré la sonnette d'alarme : la baisse de la note serait porteuse de menaces, notamment le renchérissement du coût de l'emprunt. En effet, quand la note baisse, la prime de risque augmente, donc l'emprunt coûte plus cher, risquant par là même de compliquer davantage la situation financière de la Tunisie.

Signalons tout d'abord que la baisse de la notation de la Tunisie n'est pas une réponse à la campagne de l'annulation de la dette que l'association Raid Attac Cadtm Tunisie vient

>>>



Manifestation à Tunis en faveur de l'annulation de la dette. Photo attac Rhône

de lancer, mais plutôt une sanction de la révolution. Cela dit, c'est une preuve on ne peut plus claire que la logique qui sous-tend la dette est une logique qui est contraire aux intérêts vitaux du peuple tunisien, et par conséquent justifie notre action qui vise son annulation.

En somme, face à la dette, il n'y a que deux positions tenables : la docilité absolue ou la rupture totale. Notre choix est la rupture des liens de la dette. De ce point de vue, il n'y a plus de place à la question de la notation. Ceux qui nous opposent cette question se situent, bien au contraire, dans la logique de la soumission à la dette.

Devons-nous craindre la rupture avec la dette ? La campagne de l'annulation de la dette est-elle porteuse de risques financiers pour la Tunisie ? Notre réponse est catégorique : non, la réputation de la dette va dans le sens des intérêts de la Tunisie. En effet, elle a intérêt à la rupture puisque le solde des transferts nets, au titre de la dette à moyen et à long terme, est négatif. En d'autres termes, la Tunisie, du moins sur les 23 dernières années, a remboursé plus qu'elle n'a reçu au titre de l'endettement extérieur. Elle est fournisseur net de capitaux. En arrêtant les remboursements, c'est vrai que la Tunisie n'aura plus, peut-être, de nouveaux prêts, mais en bout de course elle aura tout de même gagné financièrement, et bien sûr politiquement puisque sa souveraineté en sera renforcée. Alors, de grâce cessons de parler de l'endettement en tant que source de financement.

C'est simple, si on ne paie plus la dette, on n'a plus besoin d'emprunter et on utilise l'argent prévu au budget pour le remboursement de la dette pour augmenter les dépenses sociales et stimuler l'économie. On prélève également des impôts sur les hauts revenus, sur les grandes fortunes et sur les bénéfices des grandes entreprises nationales ou étrangères. Il faut aussi baisser la TVA sur les produits et services de première nécessité, instaurer un contrôle des changes et des mouvements de capitaux pour éviter leur fuite vers l'étranger. Il y a lieu aussi de combattre durement la grande fraude fiscale.

Enfin, si on répudie la dette et qu'on ne contracte pas de nouveaux emprunts extérieurs on n'a pas à se préoccuper de la dégradation de la cote de la Tunisie par les marchés financiers.

Tunis, le 7 mars 2011. Fathi Chamkhi



Fathi Chamkhi d'Attac Tunisie et Eric Toussaint du CADTM: deux piliers de la campagne pour l'annulation de la dette

*La question de l'accapement des terres prend une dimension toujours plus importante. Le texte ci-dessous a été adopté lors du Forum social mondial de Dakar.*

Il est de notre devoir de résister à l'accapement des terres et de soutenir la lutte des communautés paysannes qui se battent pour conserver leur dignité !

Il ne fait aucun doute que l'accapement des terres a constitué l'axe de mobilisation principal lors du dernier Forum social mondial à Dakar. Plusieurs mouvements sociaux, des groupes religieux, des organisations de droits humains, de développement et de l'environnement ont tenu toute une série de réunions sur ce sujet.

L'une des activités les plus pertinentes a été organisée par le Réseau des Organisations paysannes et des Producteurs agricoles (ROPPA) et par La Via Campesina à la Foire agricole FIARA. Des dirigeants paysans de différents pays ont réfléchi plus particulièrement sur des stratégies d'action, soulignant l'importance de la conscientisation et l'importance d'alerter, non seulement leur groupe mais aussi la société entière, sur les conséquences de l'accapement des terres et les menaces que ce développement fait peser sur chacun. Un appel pour des actions communes a été lancé à tous les niveaux et dans différents domaines, dont l'information, la recherche, le travail avec les médias et l'accompagnement judiciaire.

Nous, organisations paysannes, organisations non-gouvernementales, organisations confessionnelles, syndicats et autres mouvements sociaux, réunis à Dakar pour le Forum Social Mondial de 2011 :

Considérant que les agricultures paysannes et familiales qui regroupent la majorité des agri-

culteurs et des agricultrices du monde sont les mieux placées pour :

- répondre à leurs besoins alimentaires et ceux des populations, assurant la sécurité et la souveraineté alimentaires des pays,
- fournir des emplois aux populations rurales et maintenir un tissu économique en zones rurales, clé d'un développement territorial équilibré,
- produire en respectant l'environnement et en entretenant les ressources naturelles pour les générations futures ;

Considérant que les récents accapements massifs des terres au profit d'intérêts privés ou d'États tiers ciblant des dizaines de millions d'hectares - que ce soit pour des raisons alimentaires, énergétiques, minières, environnementales, touristiques, spéculatives, géopolitiques - portent atteinte aux droits humains en privant les communautés locales, indigènes, paysannes, pastorales, forestières et de pêche artisanale de leurs moyens de production. Ils restreignent leur accès aux ressources naturelles ou les privent de la liberté de produire comme ils le souhaitent. Ces accapements aggravent également les inégalités d'accès et de contrôle foncier au détriment des femmes ;

Considérant que les investisseurs et les gouvernements complices menacent le droit à l'alimentation des populations rurales, qu'ils les condamnent au chômage endémique et à l'exode rural, qu'ils exacerbent la pauvreté et les conflits et qu'ils contribuent à la perte des connaissances, savoir-faire agricoles et identités culturelles ;

Considérant enfin que la gestion foncière, ainsi que le respect des droits des peuples sont d'abord sous la juridiction des parlements et gouvernements nationaux et que ces derniers portent la plus grande part de responsabilité dans ces accapements ;



# Les accaparements des terres >>>

**Nous en appelons aux parlements et aux gouvernements nationaux** pour qu'ils cessent immédiatement tous les accaparements fonciers massifs en cours ou à venir et que soient restituées les terres spoliées.

Nous ordonnons aux gouvernements d'arrêter d'oppresser et de criminaliser les mouvements qui luttent pour l'accès à la terre et de libérer les militants emprisonnés.

Nous exigeons des gouvernements nationaux qu'ils mettent en place un cadre effectif de reconnaissance et de régulation des droits fonciers des usagers à travers une consultation de toutes les parties prenantes. Cela requiert de mettre fin à la corruption et au clientélisme qui invalident toute tentative de gestion foncière partagée.

**Nous exigeons des gouvernements et Unions Régionales d'États, de la FAO et des institutions nationales et internationales** qu'elles mettent immédiatement en place les engagements qui ont été pris lors de la Conférence Internationale pour la Réforme Agraire et le Développement Rural (CIRADR) de 2006, à savoir la sécurisation des droits fonciers des usagers, la relance des processus de ré-

formes agraires basés sur un accès équitable aux ressources naturelles et le développement rural pour le bien-être de tous. Nous réclamons que le processus de construction des Directives de la FAO\* soit renforcé et qu'il s'appuie sur les droits humains tels qu'ils sont définis dans les différentes chartes et pactes internationaux - ces droits ne pouvant être effectifs que si des instruments juridiques contraignants sont mis en place au niveau national et international afin que les États respectent leurs engagements. Par ailleurs, il incombe à chaque État d'être responsable vis-à-vis de l'impact de ces politiques ou des activités de ses entreprises dans les pays ciblés par les investissements. De même, il faut réaffirmer la suprématie des droits humains sur le commerce et la finance internationale à l'origine des spéculations sur les ressources naturelles et les biens agricoles.

Parallèlement, nous invitons le Comité de la Sécurité Alimentaire mondiale (CSA) à rejeter définitivement les Principes pour des Investissements Agricoles Responsables (RAI) de la Banque Mondiale, qui sont illégitimes et inadéquats pour traiter le phénomène, et à inclure les engagements de la CIRADR ainsi que les conclusions du rapport



Photo: farmlandgrab.org

d'Évaluation Internationale des Connaissances, des Sciences et Technologies Agricoles pour le Développement (IAASTD) dans son Cadre d'Action Globale.

Nous exigeons que les États, organisations régionales et institutions internationales garantissent le droit des peuples à avoir accès à la terre et soutiennent l'agriculture familiale et l'agro-écologie. Ces initiatives doivent être basées sur l'agriculture familiale et la production vivrière agroécologique. Des politiques agricoles appropriées devront prendre en compte les différents types de producteurs (peuples autochtones, éleveurs nomades, pêcheurs artisanaux, paysans et paysannes et bénéficiaires des réformes agraires) et répondre

plus spécifiquement aux besoins des femmes et des jeunes.

**Enfin, nous appelons les citoyens-ne-s et les organisations de la société civile du monde entier à soutenir** - par tous les moyens humains, médiatiques, juridiques, financiers et populaires possibles - **tous ceux et toutes celles qui luttent contre les accaparements des terres et à faire pression sur les gouvernements nationaux et sur les institutions internationales pour qu'ils remplissent leurs obligations vis-à-vis des droits des peuples.**

**Nous avons tous le devoir de résister et d'accompagner les peuples qui se battent pour leur dignité !**



Manifestation lors du Forum social mondial de Dakar

## >>> Pour ceux qui ne savent toujours pas ce qu'est la mondialisation : l'exemple de Givaudan >>>

Les personnes qui ne savent toujours pas ce qu'est la mondialisation peuvent se référer aux décisions prises par les dirigeants de Givaudan (Le Temps du 10 mars). Givaudan, leader mondial des arômes et parfums, annonce un investissement de 170 millions de francs en Hongrie. A partir de cet exemple, il est possible de définir quatre règles à respecter pour une mondialisation réussie.

Première règle : investir dans les pays à faible coût de main-d'œuvre. Le salaire moyen en Hongrie ne dépasse pas 600 euros, mais d'autres pays en développement offrent des conditions de salaire encore plus avantageuses pour les entreprises. Pourquoi payer plus pour le même travail ?

Deuxième règle : s'établir dans un pays où le fisc est compréhensif envers les entreprises. Il est indispensable en effet d'obtenir le maximum d'allègements fiscaux, comme par exemple une exemption de l'impôt sur les bénéfices pendant cinq ans.

Troisième règle : obtenir le maximum d'avantages de la part du pays qui vous accueille. Givaudan a obtenu une aide directe de 4,75 millions de francs, ce qui n'est pas à négliger. Cette aide directe peut prendre de multiples formes : mise à disposition d'un terrain à des conditions favorables, subvention par poste de travail créé, etc.

Que les avantages cités dans les deuxième et troisième règles constituent une intervention de l'État contraire à toute règle et provoquent d'importantes distorsions de la concurrence ne doit pas troubler. Il est parfois nécessaire de ne pas respecter les principes de base de l'économie libérale. Tous les pays font cela, la Suisse et ses cantons sont à la pointe dans ce domaine. De toute manière, le fait de favoriser ainsi les entreprises ne peut être que positif : c'est un moyen de renforcer la politique des caisses vides, ce qui permet de lutter contre l'embonpoint de l'État providence.

Quatrième règle : ne pas hésiter à supprimer les unités de production non performantes. Givaudan fermera définitivement les portes de son centre de production de Bromborough (Angleterre). Le directeur de Givaudan explique que « ce site a un riche héritage et tout le monde y a travaillé très dur, mais malheureusement il ne répond plus à nos besoins... ». Il faut comprendre que les entreprises n'ont pas de but philanthropique et ne sont pas des institutions sociales.

Cette restructuration devrait permettre à terme à Givaudan de reverser aux actionnaires plus de 60% du flux de trésorerie disponible et c'est bien cela qui est important.

Gérald Mermet

## >>> Bilan du manifeste fis

*Il y a un peu plus d'une année, en novembre 2009, un comité composé du réseau de réflexion « Denknetz », d'attac et de la Déclaration de Berne (DB) prenait l'initiative de lancer un manifeste fiscal. Signé depuis lors par 7100 personnes de toute la Suisse ce texte a également été soutenu par une longue série d'organisations - notamment par le PSS, les Verts suisses et divers syndicats.*

Le manifeste combine la revendication d'une politique étrangère solidaire en matière fiscale avec celle d'une politique fiscale interne plus équitable sur le plan social. Pour ne donner que cet exemple, l'échange automatique d'informations (EAI) qui est l'une des revendications centrales du manifeste est conçu à la fois comme une mesure devant empêcher que la Suisse puisse rester la destination privilégiée des flux financiers résultants de l'évasion fiscale et comme un moyen d'empêcher les citoyens suisses de se dérober à leurs obligations fiscales. Plutôt que de différencier entre ces deux objectifs complémentaires, le point essentiel semblait bien davantage de s'engager sans tergiverser en faveur de l'échange automatique d'informations au moment où l'attitude officielle des autorités politiques consistait surtout à colmater les brèches qui se manifestaient dans le secret bancaire et à conserver autant que possible un maximum de niches fiscales propices à toute soustraction fiscale plus ou moins légale.

Les 6'700 signatures réunies en faveur d'un manifeste au contenu exigeant nous semblent devoir être interprétées comme un succès et comme une étape importante vers la formation et l'articulation en Suisse d'une force politique capable de s'exprimer clairement en faveur d'une politique fiscale orientée vers des principes de solidarité, de justice et vers davantage de progrès social. Ce résultat doit être mesuré à l'aune du climat politique qui

régnait durant l'hiver 2009 : A cette date, des revendications légitimes adressées par les autorités fiscales des pays européens et des Etats-Unis à la Suisse au sujet de la protection induite offerte par le secret bancaire helvétique à des contribuables fuyant le fisc de leur pays déclenchaient une tempête d'indignation. Bientôt, toute critique envers le secret bancaire était perçue comme une trahison nationale. Celles et ceux qui ne se rangeaient pas aux côtés d'UBS accusée aux USA d'assistance à la fraude fiscale étaient accusés de vouloir affaiblir la place financière suisse et, partant, « notre pays ». (...)

Depuis lors, la situation a considérablement évolué. Les acteurs de la place financière et les autorités suisses, ont dû prendre acte du fait que cette fois-ci les pays étrangers ne relâcheraient pas facilement la pression sur la question de la fraude fiscale. Même les médias les plus traditionnels ont fini par qualifier d'illégales les activités d'UBS aux Etats-Unis. Il est bientôt devenu clair qu'un soutien obstiné du secret bancaire causerait des dommages importants pour la place financière. Dans ces circonstances, les trompettes nationalistes embouchées à l'hiver 2009 pour défendre la place financière ont vite dû être abandonnées.

Cela ne signifie toutefois pas que les problèmes aient été réglés d'une façon satisfaisante. Le groupe initiateur du manifeste fiscal a pu apporter une contribution importante au débat au printemps 2010 en organisant à Zurich une conférence publique, puis, à Berne, une réunion parlementaire bien fréquentée afin de lutter contre la diabolisation de l'échange automatique d'informations. Cependant, il est encore loin d'être clair que cette solution indiscutable et catégorique au problème de l'évasion fiscale puisse s'imposer en Suisse à moyenne échéance. Le 1er octobre 2010, le Conseil fédéral a en



effet promulgué une ordonnance d'application destinée à régler l'échange d'informations fiscales prévu par les conventions de double-imposition conformes au standard de l'article 26 de la convention modèle de l'OCDE. Ce texte semble n'avoir été conçu que pour faire le minimum absolu de « concessions » et permettre de sauvegarder autant que possible la fraude et l'évasion fiscales. En revanche, tout reste encore ouvert par rapport à l'accord envisagé avec l'Allemagne et la Grande-Bretagne autour d'un impôt libérateur perçu à la source par les banques suisses. Il est en particulier loin d'être clair si un tel accord représenterait un obstacle ou au contraire un pas en direction d'un échange automatique d'informations fiscales.

Nous sommes aujourd'hui confrontés à un problème central explosif en matière de politique sociale et économique : le capital a du mal à trouver suffisamment d'investissements rentables dans ce qui est communément appelé l'économie réelle. Les marchés financiers absorbent une partie beaucoup trop grande de la richesse sociale. Les opérations de sauvetage des institutions financières de ces dernières années ont augmenté la liquidité des marchés de l'argent et des capitaux et libéré d'énormes volumes supplémentaires de monnaie dans les casinos de la finance mondiale. Ces capitaux doivent urgemment être transférés des marchés financiers - où ils causent toujours de nouveaux dégâts spéculatifs - aux endroits où ils seraient le plus utile et nécessaire : ils doivent être affectés à la sauvegarde des œuvres sociales, au développement des services publics et à la transformation écologique et sociale de nos sociétés. C'est exactement la tâche d'une politique fiscale solidaire telle qu'elle est revendiquée par le manifeste fiscal. A l'inverse, c'est aussi également une voie qui demeure bloquée tant que les autorités suisses ne

s'écartent pas sérieusement de leur stratégie de sous-enchère fiscale effrénée, et de tolérance à l'égard de la fraude fiscale. Face à la pression inévitable de l'extérieur, la politique qui prévaut actuellement consiste à ne concéder que ce qui est absolument nécessaire, à finasser et à générer des écrans de fumée ; elle reste sur la défensive et construit sans cesse de nouvelles tranchées permettant de défendre ce qui reste du secret bancaire.

Beaucoup d'Etats se sont endettés ces deux dernières années et essaient à présent, grâce à des plans d'économie drastiques, de se décharger sur la population des frais que ceux-ci ont occasionnés. C'est exactement cette constellation particulière qui a permis aux intermédiaires financiers de faire à nouveau une belle affaire : ceux-ci sont parvenus dans l'ensemble de l'Europe à obtenir des intérêts hautement rémunérateurs d'emprunts d'Etat pourtant consentis dans l'ur-

gence peu auparavant principalement afin de sauver le secteur financier, tout en bénéficiant désormais de fait d'une garantie de l'Union européenne. Les titres de la dette publique européenne sont donc devenus l'objet d'une spéculation effrénée, rendue pratiquement sans risque par le gage de l'UE. Dans cette situation, il est particulièrement choquant que la Suisse continue à se présenter comme un paradis fiscal pour tous les individus et toutes les entreprises qui se soustraient à leurs obligations fiscales dans des pays mis en coupe réglés par les intermédiaires financiers.

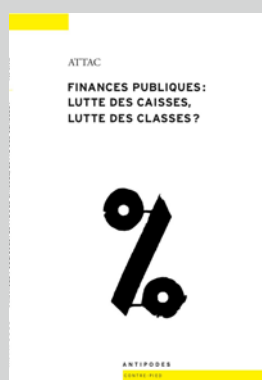
Il est encore plus choquant que les pays du Sud n'aient jusqu'à présent qu'à peine pu bénéficier des « concessions » faites par la Suisse en matière d'échange d'informations fiscales, et ce simplement parce qu'ils ne sont pas en mesure de faire pression sur la place financière helvétique. C'est aussi parce qu'il offre à tous les pays une solution uniforme et

universelle au fléau de l'évasion fiscale que l'échange d'informations automatique reste essentiel.

On le voit : les revendications de notre manifeste fiscal n'ont rien perdu de leur pertinence.

Le groupe initiateur du manifeste a choisi de conclure la collecte de signature à la fin mars 2011, tout en appelant de ses vœux à maintenir le réseau qui s'est développé autour de ce texte. Les organisations ayant lancé le texte se tiennent à disposition comme partenaires de discussion, comme réseau de compétence sur des questions de politique fiscale, ou comme force motrice pour des projets ultérieurs allant dans le même sens, lorsque cela apparaîtra nécessaire ou prometteur. Nous resterons vigilants et continuons à observer attentivement les développements de la situation.

(Texte de bilan repris depuis le site [www.manifeste-fiscal.ch](http://www.manifeste-fiscal.ch))



Attac a publié en 2008 un ouvrage sur les finances publiques et la fiscalité. Ce livre peut toujours être commandé à Attac suisse, rue des Savoises 15, 1205 Genève ou par courriel à [suisse@attac.org](mailto:suisse@attac.org)

**"FINANCES PUBLIQUES: LUTTE DES CAISSES, LUTTE DES CLASSES ?"**  
Edition Antipodes, 2008. CHF 26.-

Comment a-t-on réussi à faire croire à la population suisse que les collectivités publiques n'avaient plus d'argent ? Il est surprenant que dans un pays aussi riche que la Suisse, l'opinion publique se soit ralliée à la prétendue nécessité de « faire des économies » en raison du mauvais état des finances publiques. En réalité, il est cynique d'invoquer les « caisses vides » de l'Etat pour justifier des coupes dans les dépenses publiques, car cette

manière de présenter les choses occulte les baisses d'impôts largement accordées depuis une vingtaine d'années aux détenteurs de hauts revenus et de capitaux. Tant en Suisse que sur le plan international, la « crise financière de l'Etat » est l'expression d'une redistribution des richesses qui favorise les nantis en pénalisant les pauvres. Lutter contre les inégalités croissantes en matière de fiscalité, c'est donc redonner à la population les moyens de prendre son avenir en main. Ce livre décrit les mécanismes de la concurrence fiscale à l'échelle internationale et entre les cantons suisses, le rôle du paradis fiscal helvétique et de son secret bancaire. Il examine les impacts de la politique financière actuelle sur le financement des prestations sociales de l'Etat et des services publics. L'ouvrage présente en outre des pistes de réflexion pour une fiscalité équitable.

## IMPRESSUM

Édité par Attac Suisse, paraît au moins 9x par année  
Destiné aux membres et aux abonnés.  
Impression et mise en page : Deltagraph, Bienne  
Tirage 1'600 exemplaires

## ABONNEMENT (pour non-membres)

Veuillez verser 20 francs/année à l'attention d'Attac Suisse, rue des Savoises 15, 1205 Genève - CCP 17-762066-4 en mentionnant distinctement votre adresse.

## ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :

Gérald Mermet, Michel Pellaton, Sabrina Scardua, Jane Séligmann, Julien Steiner, Alain Zuber.

Les articles n'engagent que leurs auteurs. Ils ne représentent pas forcément la position d'Attac.

## TRADUCTIONS

Attac a toujours besoin de traductrices et traducteurs, si vous pensez pouvoir aider, n'hésitez pas à vous inscrire sur [coor-ditrad.attac.org](mailto:coor-ditrad.attac.org) ou en envoyant un mail à [coor-ditrad.ch@attac.org](mailto:coor-ditrad.ch@attac.org), ou par courrier postal auprès d'attac suisse

## PROCHAINE PARUTION JUIN 2011

## COURRIER

### DES LECTEURS ET LECTRICES

Réagissez, participez,  
n'hésitez pas à nous envoyer vos réactions à :  
Courrier de l'Angles d'ATTAC, cp 5105, 1002 Lausanne  
ou par mail: [angles-ch@attac.org](mailto:angles-ch@attac.org)

## INTERNET

On peut consulter les articles ou télécharger ce numéro en ligne sur [www.suisse.attac.org](http://www.suisse.attac.org), rubrique Angles d'ATTAC, colonne de droite.

## ADRESSES

Vaud: Case 5105, 1002 Lausanne, [vaud@attac.org](mailto:vaud@attac.org)  
Genève: rue des Savoises 15, 1205 Genève, [geneve@attac.org](mailto:geneve@attac.org)  
Neuchâtel: CP 21, 2035 Corcelles, [neuchatel@attac.org](mailto:neuchatel@attac.org)  
Bern: Postfach 520, 3000 Bern, [bern@attac.org](mailto:bern@attac.org)  
Zürich: Attac Zürich, 8000 Zürich, [zurich@attac.org](mailto:zurich@attac.org)  
Basel: Postfach, 4002 Basel, [basel@attac.org](mailto:basel@attac.org)  
Ticino: c/o attac svizzera, rue des Savoises 15, 1205 Ginevra  
Fribourg: Case 101, 1701 Fribourg, [fribourg@attac.org](mailto:fribourg@attac.org)  
Bienne-Jura:  
Case 4314, 2500 Bienne 4, [bienna-jura@attac.org](mailto:bienna-jura@attac.org)  
Valais: Case Postale 2140, 1950 Sion 2, [valais@attac.org](mailto:valais@attac.org)

# >>> Le message des Islandais aux peuples d'Europe : ne payez pas pour la finance ! >>>



Les Islandais ont refusé de payer pour la faillite des banques : ils ont dit «non» le samedi 9 avril par référendum, comme il l'avaient fait en mars 2010. Ce «non» a été soutenu par de nombreuses organisations de la société civile, dont Attac Islande. Non au remboursement de 3,9 milliards d'euros (soit 12'000 euros par habitant islandais, hors intérêts!) au Royaume-Uni et aux Pays-Bas : ces deux pays exigent de l'Islande qu'elle rembourse les sommes qu'ils ont dépensées pour dédommager les clients affectés par la faillite de la banque privée islandaise Icesave.

L'Islande était un modèle pour le néolibéralisme. Mais en 2008, en pleine crise économique, son système bancaire s'écroulait et, avec lui, la banque en ligne Icesave. Celle-ci avait pris tous les risques pour attirer des clients britanniques et néerlandais appâtés par une rémunération mirobolante de leurs dépôts. Les contribuables islandais, qui n'ont guère vu la couleur des profits financiers au doux temps de l'euphorie, doivent-ils à présent payer l'addition pour les errements du système bancaire privé ? En Irlande le gouvernement, sans consulter la population, a entrepris de lui faire payer la faillite des banques irlandaises. Mais les Islandais montrent qu'une autre voie est possible : celle où les spécula-

teurs imprudents doivent assumer leurs pertes.

Le Royaume-Uni et les Pays-Bas menacent l'Islande de procès, avec l'appui du Fonds monétaire international et de l'Union européenne. Ils menacent d'isoler le pays et de refuser son entrée dans l'Union. Leur obsession : préserver les intérêts de l'industrie financière européenne et conforter son image aux yeux des agences de notation. Au contraire, la France et les autres pays européens devraient exiger que cesse ce harcèlement. La solidarité la plus large doit s'exprimer, pour que la démocratie soit respectée.

Les Islandais envoient un message fort aux peuples européens : avec les Britanniques ou encore les Portugais qui manifestent de plus en plus massivement, ils disent que les citoyens n'ont pas à payer une crise et des dettes publiques provoquées par la finance. Avec son «Pacte pour l'euro», l'Union européenne et ses gouvernements veulent généraliser les plans d'austérité. Les Attac d'Europe s'y opposeront en exigeant que la finance paye, qu'elle soit désarmée notamment par une taxation sur les transactions financières, et que les dettes publiques soient restructurées et partiellement annulées.

Repris du site [france.attac.org](http://france.attac.org)

# >>> Finance Watch sera un contre-pouvoir à la finance de marché >>>

Attac France, Transparency International, Oxfam, Sherpa, le Secours catholique... Près d'une trentaine d'associations et d'ONG européennes (1) vont participer à la création de Finance Watch.

Député européen (Europe Ecologie), Pascal Canfin, 36 ans, est l'un des fondateurs de cette initiative transpartisane qui regroupe des élus de droite et de gauche. Il explique les objectifs de cette nouvelle association dans une interview parue dans Libération le 9 avril 2011.



## Quelles seront les missions de Finance Watch ?

Il y en aura trois principales. D'abord, un travail d'expertise réalisé par des experts indépendants, spécialistes des questions financières. Ensuite, Finance Watch aura une mission de lobbying auprès de la Commission et du Parlement européen pour contrer le travail d'influence permanent des banques. Quand on constate les moyens considérables dont elles disposent, il y a une vraie urgence démocratique à rééquilibrer les choses. Enfin, il y aura un travail de communication auprès du grand public, pour faire pression sur les élus et susciter des débats sur toutes les questions liées à la finance.



On le voit bien aujourd'hui dans le travail d'élaboration de nouvelles réglementations européennes, on souffre de ne pas avoir de vrai débat dans l'opinion publique.

## Finance Watch aura pour vocation de dénoncer les pratiques des banques ?

Le but n'est pas de rechercher le scandale pour le scandale, mais d'éclairer le débat citoyen. Et de se donner la possibilité de faire vivre un débat contradictoire. Sur le nucléaire, on peut entendre les voix d'Areva et de Greenpeace. Les associations de consommateurs ne s'occupaient pour l'instant que des services bancaires aux particuliers. Finance Watch aura une mission de contre-pouvoir sur le cœur de l'activité bancaire, à savoir la finance de marché. Par exemple, lors de la publication des résultats financiers des banques, ce sera son rôle de donner une expertise pour expliquer comment ces bénéfices sont réalisés. Et d'expliquer qu'elles réalisent aujourd'hui plus de 50% de leurs bénéfices, non pas en prêtant aux entreprises, mais en prenant des paris sur les marchés. Pour démonter les argumentaires, Finance Watch s'appuiera sur un réseau officieux d'acteurs de la finance encore en poste qui collaborera de façon confidentielle. On a déjà reçu de nombreux appels du pied...

La suite sur le site de Libération: <http://bit.ly/hWQRiZ>

Site de Finance Watch: [www.callforfinancewatch.org/](http://www.callforfinancewatch.org/)

## LES ORIGINES DE FINANCE WATCH

En juin 2010, des élus européens en charge de réglementer les marchés financiers et les banques ont lancé un appel à la société civile pour qu'elle crée une organisation non gouvernementale capable de développer une contre-expertise sur les activités menées sur les marchés financiers par les principaux opérateurs (banques, compagnies d'assurance, hedge funds, etc.).

L'appel des députés européens a pris le nom de Finance Watch. Son objectif : mettre fin à l'asymétrie entre la puissance de l'industrie financière et l'absence de lobbying des ONG dans le domaine de la finance, qui constituent un problème démocratique.

Les premiers signataires ont depuis été rejoints par près d'une centaine d'autres députés européens, mais également des élus nationaux et régionaux de plusieurs pays de l'Union européenne.

2010 a été l'année de l'appel, 2011 sera celle de la naissance de Finance Watch, pôle européen d'expertise, de communication et de lobbying pour faire contre-poids aux banques.

Finance Watch se construit étape par étape, et vous pouvez y participer en soutenant l'association lorsqu'elle sera formellement créée.

## COMMISSION «ÉCONOMIE ET FINANCE»

Sous ce titre, Attac vaud a créé un nouveau groupe de travail, qui comprend déjà une dizaine de personnes de toute la Suisse romande.

Le but de ce groupe est de poursuivre et d'approfondir les réflexions qui ont déjà été entreprises au niveau des sections sur les problèmes économiques et financiers et d'aboutir à la rédaction d'une brochure. Celle-ci devrait présenter, dans un langage accessible à tous :

**les connaissances de base dont le-la citoyen-ne a besoin pour comprendre le fonctionnement de l'économie et de la finance et lui permettre de prendre position sur les problèmes de société liés à ces domaines.**

Il s'agira donc d'offrir des clés de compréhension qui se situent en dehors de la pensée libérale dominante.

### Rejoignez-nous !

Tous les membres d'attac sont les bienvenus. Il n'est pas nécessaire d'avoir de grandes connaissances dans les domaines traités. La rédaction commune de la brochure sera accompagnée de séances d'autoformation sur les sujets les plus importants. Chacun-e pourra participer selon ses disponibilités et ses compétences (recherches, rédaction, traduction, lecture pour la vérification de la compréhension ou simplement participation aux discussions de groupe).

Les séances auront lieu à Lausanne. Dans un premier temps en tout cas, elles remplaceront les réunions mensuelles d'attac vaud qui ont lieu tous les troisièmes mercredis du mois. Les personnes qui ne peuvent pas se déplacer pour ces réunions peuvent tout de même faire partie de la commission. Une grande partie des communications se fera en effet par courriels sur une liste commune.

Pour la commission « Économie et Finance » : Gérald Mermet



## >>> Pour la justice, nous sommes des fantômes >>>

A l'instar d'Attac Vaud, le Groupe anti-répression (GAR) avait été infiltré par Securitas. Récemment, il a vu sa plainte déboutée. Article de Arnaud Crevoisier paru dans le Courrier du 7 avril 2011.

L'action pénale sur l'infiltration du Groupe antirépression (GAR) par une taupe de Securitas s'est éteinte le 20 décembre 2010. Statuant sur un recours de l'association, le Tribunal cantonal confirmait une précédente ordonnance qui déniait à cette dernière la qualité de plaignant. Il donnait ainsi raison à Securitas et à son donneur d'ordre Nestlé qui, en guise de défense, avaient contesté la personnalité morale du GAR.

Le bras de fer judiciaire aura duré plus de deux ans pour tenter d'obtenir le procès de F.D., alias Shanti Muller, et de ses employeurs, qui ont espionné l'association de 2003 à 2005. « Nous n'avions aucune illusion quant à une condamnation de Securitas et de son mandant, raconte cette militante qui souhaite aujourd'hui rester

anonyme. Mais il nous importait de savoir quels renseignements avaient été récoltés, sur qui, et à qui ces données avaient été transmises. » Le destinataire des rapports rédigés par la taupe de Securitas sera vite connu. En revanche, le GAR devra d'abord batailler pour obtenir l'accès aux pièces maîtresses du dossier : les comptes-rendus des séances du GAR comprenant notamment la description des participants et de leurs activités respectives. Entre-temps, viendra la contre-attaque de l'avocat de F.D. contestant au GAR son statut associatif. Cette question de pure forme occupera l'essentiel de la procédure, avec plusieurs rebondissements.

Parallèlement, les membres du collectif auront tenté en vain d'obtenir une assistance juridique. « En définitive, nous sommes des fantômes : le GAR n'existe pas pour l'institution judiciaire », déclare la même militante. N'étant pas reconnus comme personne morale, ni comme personnes ayant droit à l'aide juridique, les membres du groupe se refusent à payer les 660 francs de frais de justice.



Brochure du Groupe anti-répression à commander par courriel à [gar@no-log.org](mailto:gar@no-log.org)

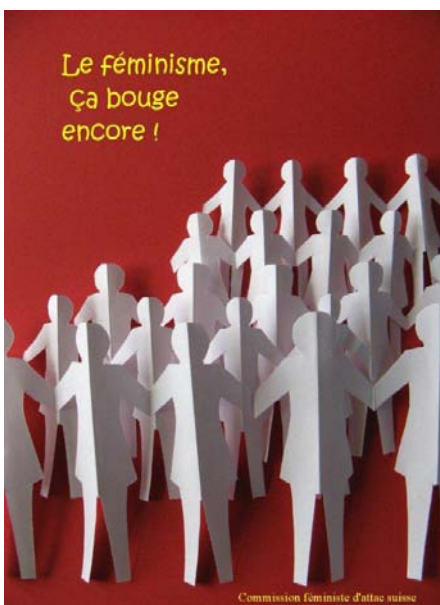
A défaut d'avoir pu obtenir un jugement sur le fond, le GAR veut éviter que l'affaire tombe dans l'oubli. Il présentait hier un fascicule édité par ses soins qui retrace ses pérégrinations. Ses membres attendent aussi l'aboutissement de la procédure civile lancée par Attac, également infiltrée par Securitas pour le compte de Nestlé.

Ils expriment enfin leur déception quant à l'absence de réactions

politiques suite à cette affaire, bien qu'il soit établi que la police cantonale a reçu des informations de la part de la société de sécurité privée, avec l'assentiment de la multinationale veveysane. Conclusion de cette membre du GAR : « On normalise la criminalisation des mouvements sociaux. »

Sur le même sujet, on peut lire un article paru dans 20 minutes: <http://bit.ly/g2EuqQ>

## >>> Le féminisme, ça bouge encore! >>>



« Le féminisme, ça bouge encore ! »: c'est sous ce titre que la commission féministe d'attac suisse publie un ouvrage résultant de ses débats.

- Un regard sur notre passé, sur les luttes féministes, à travers l'exemple du boycott des cours ménagers à Bienne en 1979. Une lutte qui s'inscrit dans la redéfinition des rôles sexués et du renouveau du féminisme après 1968.
- La politique de contrôle de l'immigration et ses conséquences sur les lois qui organisent la famille, le couple et la parentalité donc l'intime. Une analyse des effets des révisions successives de la loi sur les étrangers-ères dans l'application du droit civil.
- La mondialisation néolibérale transforme la vie en marchandise. Le trafic des êtres

humains en rend compte par son ampleur et sa brutalité envers les femmes et les enfants des pays pauvres. Regard sur le rapport du « Swiss Forum for migration and population studies : Traite des personnes en Suisse »

- La résurgence du phénomène religieux pose au féminisme la question fondamentale de l'émancipation des femmes que beaucoup ont crue acquise. Un article qui traite des enjeux pour les femmes des mouvements fondamentalistes de toute obédience.

Cet ouvrage paraîtra début juin au prix de 17 francs (+ frais de port).

Il peut d'ores et déjà être commandé à : Attac, Case 4314, 2500 Bienne 4 ou par courriel à [bienna-jura@attac.org](mailto:bienna-jura@attac.org)